

## Report de la réunion de la CAPD au 24 janvier 2020

La réunion de la CAPD portant sur le projet d'avancement accéléré des 6ème et 8ème échelons prévue le 16 janvier a été reportée **au 24 janvier à 8 h 30**. Vous pourrez prendre contact avec le Sgen en fin de matinée pour toute question.

## Calendrier prévisionnel des instances départementales

**Groupe de travail** : mesures de carte scolaire 1er degré le 23/03/2020  
**CTSD** :  
• préparation de la rentrée 2020 - 1er degré le 30/03/2020  
• ajustements des rythmes scolaires et de la carte scolaire - 1er degré le 28/05/2020

**CDEN** : préparation de la rentrée 2020 - 1er et 2e degrés le 09/04/2020.

## Chantier de la réforme des retraites, les travaux commencent :

Une délégation du Sgen-CFDT a été reçue mardi 14 janvier au ministère de l'Éducation Nationale. A l'ordre du jour, le lancement de la négociation portant sur la revalorisation salariale des enseignant·es, CPE et PsyEN pour compenser les évolutions en matière de retraites. Des annonces concrètes :

- une première augmentation budgétaire de **500 Millions d'€ dès 2021**,
- la confirmation que cette hausse vient bien compléter l'évolution naturelle du budget de l'éducation nationale liée aux avancements et promotions (GVT),
- une **loi de programmation pluriannuelle** qui garantira la montée en charge progressive de la **poursuite de la revalorisation**. [Lire l'article](#)

## Le Sgen-CFDT demande le report de la réforme de la formation des enseignants et des CPE

Le Sgen-CFDT a annoncé au CNESER du 19 novembre dernier qu'il demandait **le report d'un an de la mise en œuvre de la réforme** de la formation des enseignant.e.s et des conseillers principaux d'éducation (CPE).

Pour le Sgen-CFDT, **l'ensemble de la réforme doit permettre une amélioration du dispositif global de formation et de recrutement** pour répondre en partie au grave problème d'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Sa mise en œuvre précipitée fragiliserait encore un peu plus des équipes déjà fort éprouvées depuis ces dix dernières années et le délai de quatre mois pour concevoir de nouvelles maquettes est inacceptable. [Lire la suite](#)

Lettre ouverte intersyndicale au président de la République : une intersyndicale dont fait partie le Sgen-CFDT a écrit au président de la République le 20 décembre 2019 une lettre ouverte pour annoncer l'impossibilité des équipes à mettre en œuvre la réforme à la rentrée 2020. [Lire la lettre](#)

## Echanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants - année 2020/2021

Une note de service parue au BO n° 3 du 16 janvier détaille les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premier et second degrés. Six programmes concernent les enseignants du 1er degré : le programme Jules Verne (une année renouvelable), l'échange franco-allemand (une année renouvelable), l'échange poste pour poste avec le Québec (une année), les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel (entre fin juin et fin août), un séjour en Louisiane

CODIFIL (une année renouvelable deux fois) et les centres d'excellence de formation technique à l'étranger (une année renouvelable deux fois). [La note de service](#)

Le dossier du Sgen-CFDT de l'Étranger : [Partir à l'étranger](#) est disponible en ligne avec son [calendrier général des recrutements](#).

## Candidature à un poste dans une école européenne à la rentrée 2020

Cet appel à candidature s'adresse aux fonctionnaires titulaires au moment du dépôt de dossier (agrégés, certifiés, professeurs d'EPS, instituteurs et professeurs des écoles). Il s'agit de travailler dans une section francophone mais aussi d'entretenir des liens étroits avec les enseignants d'autres langues européennes. Une connaissance actualisée de l'anglais ou de l'allemand est indispensable. Les écoles européennes qui recrutent se trouvent en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas. Pour le premier degré, la transmission de la candidature par l'enseignant au directeur d'école est à faire au plus vite, **la transmission de la candidature signée par le directeur d'école à l'IA-Dasen pour avis et signature est fixée au le 24 janvier 2020**. [L'information sur le site académique](#)

## Mouvement 2020 : demande de bonification de barème au titre du handicap ou pour raisons médicales graves

Cette bonification peut concerner l'enseignant, son conjoint, l'enfant handicapé ou l'enfant âgé de moins de 20 ans reconnu maladie grave. Le dossier est indispensable, y compris pour les personnels ayant un dossier médical au comité médical départemental ou à la commission de réforme. **Il doit être transmis à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Vosges - Pôle 1er Degré pour le 28 février 2020, délai de rigueur**. [L'information sur le site de l'académie](#)

## Santé au travail : les applications pour déclarer un accident, un mal être au travail ou demander un aménagement de poste

Le « registre de santé et de sécurité au travail » est un outil important pour faire avancer toute question relative à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail. N'hésitons pas à réclamer sa mise en place si ce n'est pas fait et à l'utiliser sans modération. [Lire la suite](#)

## Actualités CFDT

### Réforme des retraites : un premier pas dans la bonne direction

En annonçant le retrait de l'âge pivot du projet de loi, afin de laisser la main aux partenaires sociaux en matière de financement des retraites, comme le demandait la CFDT, le Premier ministre a fait un premier pas pour la première fois depuis le début de la concertation. Les marges de manœuvre restent toutefois contraintes et d'autres sujets restent encore en suspens, notamment celui de la pénibilité. [En savoir plus](#)

### Les réponses à vos questions sur le réforme des retraites

Depuis plus de deux ans la CFDT a pris part aux concertations organisées dans le cadre de la réforme des retraites. Si depuis plus de 15 ans notre organisation revendique la création d'un système de retraite universel, plus juste et plus solidaire, la réforme en cours n'est en aucun cas la nôtre et ne saurait souffrir d'aucun chèque en blanc : la CFDT va continuer à pousser ses revendications pour l'amélioration du projet de loi. [En savoir plus](#)

## Bons plans

o **Art et symétrie** : un dossier pédagogique proposé par l'OCCE. [Le lien](#)